

## PRIORITE ABSOLUE A UNE MODERNISATION AMBITIEUSE DE POLT !

Souillac, le 7 octobre 2017

L'année 2017 sera marquée par la demande unanime de toutes les forces politiques, économiques, sociales et associatives de tous nos territoires, d'une modernisation rapide et forte de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse. Ce consensus ouvre désormais des perspectives nouvelles pour que cet axe soit réellement prioritaire et devienne l'artère ferroviaire moderne d'irrigation de nos territoires et de ses gares. Moderne, cela signifie des trains neufs, confortables, équipés\*, avec des gains de temps de trajet significatifs, régularité, sécurité, préservation et développement du service public, base de toute égalité. Telle est l'ambition exprimée, en mai 2015, par le rapport DURON. Telle est l'ambition, qu'ensemble nous portons.

De premières mesures ont été prises mais il faut aller beaucoup plus loin. C'est pourquoi notre Assemblée Générale, réunie ce 7 octobre 2017 à Souillac, demande :

- La confirmation immédiate du financement de la mise à niveau et la modernisation actées ces dernières années en faveur de POLT : soit 1 milliard d'euros jusqu'en 2025 pour les infrastructures. (1,5 milliards d'euros seraient nécessaires d'après le rapport Duron).
- La poursuite de l'appel d'offres pour la commande de trains neufs, adaptés, dès le printemps 2018 (comme prévu), avec une mise en service prioritaire sur POLT en 2022 (et non en 2025, comme indiqué dans un récent document du ministère des transports).
- De mettre en œuvre les moyens pour obtenir des gains de temps de 15 à 20 mn à court terme sur Paris-Limoges et de 30 mn avant 2025 ; de travailler sur un gain de temps de 45 mn sur Paris-Toulouse, comme suggéré dans le rapport Delebarre de mai 2017.
- De limiter les impacts des travaux sur la qualité et la fréquence du service.
- D'assurer une qualité de dessertes et de régularité conforme aux attentes de nos concitoyens, de respecter la notion de service public constitutive de notre République.
- De rétablir (comme le demande également le rapport Delebarre) les rames TGV Brive-Lille, en les prolongeant jusqu'à Cahors, ainsi que les trains de nuit.

Notre association s'engage à travailler pour atteindre ces objectifs, aptes à redonner dignité et avenir à nos territoires et à leurs habitants, dans cet esprit nous donnons mandat au Conseil d'administration pour :

- . Réaliser une étude permettant de joindre, avant 2025, Limoges à Paris en 2h30. Ceci constituant la première étape pour gagner 45 mn sur Paris-Toulouse.
- . D'intervenir auprès du Préfet F. PHILIZOT, chargé du Schéma Directeur de la ligne POLT, pour que ce Schéma soit à la hauteur de l'ambition que nous portons tous.
- . Organiser une réunion de travail à l'Assemblée Nationale, avec les Députés et Sénateurs de la ligne, afin d'avoir un échange approfondi sur les enjeux et les moyens à mettre en œuvre pour des dessertes performantes et de qualité dans des délais rapides.
- . De participer aux assises de la mobilité lancée par la Ministre des transports afin de faire valoir la priorité au réseau classique et d'entériner le choix fait précédemment par l'Etat, de considérer POLT comme l'une des 3 lignes TET prioritaires en France.
- . Demander que se tienne avant la fin de l'année une nouvelle réunion du Comité de Concertation de la ligne POLT.

Depuis près de 8 ans que notre association existe nous avons, avec tous les défenseurs de la ligne POLT, obtenu de premières avancées et peut-être, par-dessus tout, la reconnaissance de cet axe comme profondément structurant, essentiel pour la vie de nos régions et important pour le pays. Désormais, tous rassemblés, nous devons franchir une nouvelle étape dans la modernisation de l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, une étape significative, permettant d'affirmer que nos territoires sont bien entrés dans le 21<sup>e</sup> siècle.

*\*prises électriques, accès internet, espace internet, espace famille-enfants, accès aux personnes à mobilité réduite, espaces bagages, vélos, service de restauration.*